

Le Conseil Municipal et le Conseil Communautaire de la CCPL (Communauté de commune des Portes du Luberon)

Confusion et consternation

Le Conseil Municipal de Cadenet s'est réuni le 16 novembre 2015. A l'ordre du jour le vote pour le **projet de schéma départemental des intercommunalités**.

Le document n'avait pas été porté à la connaissance des élus, rares sont ceux qui en avaient pris connaissance.

La lettre que nous avons adressée le 9 novembre au maire et à nombre d'élus de Cadenet ne les a pas interpellés. Lire la [lettre aux maires](#).

Le maire ne souhaitait pas de débat, demandant de confirmer le vote pour le rapprochement avec Côtelub, ce qui n'était pas la question posée.

La question était d'approuver le schéma départemental, c'est-à-dire le démantèlement de la CCPL au mépris des règles de l'expression de la majorité des habitants et d'une quelconque solidarité avec les élus et les habitants de Lauris.

Seul Fabrice Ripert a pu expliquer les enjeux du vote pour notre territoire.

La peur de déplaire au préfet et l'absence de vision à long terme ont orienté le vote à bulletin secret:
19 pour, 4 contre et 4 blancs.

Cucuron

Le débat a eu lieu au conseil municipal de Cucuron le 27 novembre, à priori, ils auraient distingué l'approbation de leur place dans le SDCI, Cucuron étant rattaché à Cotelub, et ont voté une motion à l'unanimité moins 1 qui soulignerait la désapprobation du Conseil Municipal de Cucuron au sujet de l'éclatement de la CCPL.

Par ailleurs, les membres de la CCPL ont délibéré le 26 novembre sur le sujet:
11 pour, 11 contre, 4 abstentions

Aux vues des résultats, des personnes présentes et de la connaissance que nous avons des points de vue de chacun par rapport à cette question, nous faisons les hypothèses suivantes :

11 pour:

- 3 élus de Lourmarin
- 2 élus de Vaugines
- 2 élus de Puyvert
- 2 élus de Puget
- 2 autres élus (Cucuron ou Cadenet)

11 contre:

- 6 élus de Lauris
- 5 autres élus (Cucuron ou Cadenet)

4 abstentions:

- 4 autres élus (Cucuron ou Cadenet)

Sauf à comprendre que les élus de Lourmarin-Vaugines-Puyvert-Puget se soient trompés. Au moins 5 si ce n'est 7 des 7 élus de Cadenet ont voté contre ou se sont abstenus contrairement à leur vote majoritairement pour, en Conseil Municipal. Ils auront eu besoin de dix jours supplémentaires pour affiner leur position

Prochaine étape, le vote de la CDCI en début d'année prochaine, que vont voter Fernand Perez et Blaise Diane qui en sont membres ???

Didier BOURGOGNE